Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin

Arrêté n° 2025/G-26 portant composition du jury et désignation des concepteurs et testeurs de sujets, des correcteurs et des examinateurs de **l'examen d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 2ème classe - session 2025**

Le Président,

VU le code général de la fonction publique (notamment Liv. V – Tit. II – Chap. III et Liv. III – Tit. II – Chap. V, et les articles L 452-34 et 35, L 522-24 et 25) ;

VU le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006, portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;

VU le décret n° 2007-113 du 29 janvier 2007 fixant les modalités d'organisation des examens professionnels prévus aux articles 10 et 24 du décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006, portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;

VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;

VU l'arrêté n° 2024/G-89, en date du 8 août 2024, portant ouverture de l'examen professionnel d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe – session 2025 ;

VU le tirage au sort des représentants du personnel pour les jurys de concours et examens de la Commission Administrative Paritaire de catégorie C placée auprès du Centre de Gestion du Haut-Rhin effectué le 10 septembre 2024 ;

ARRÊTE

Art. 1 : Sont désignés en tant que membres du jury :

Collège des élus :
- M. Pascal TURRI, Maire de Sierentz, Président du Jury,
- Mme Annabelle PIRES, Maire de Gundolsheim.

Collège des fonctionnaires :
- Mme Myriam MIKEC, adjoint administratif pal de 1ère classe, syndicat mixte des Gardes Champêtres intercommunaux et représentante de la commission administrative paritaire de catégorie C,
- M. Thomas MARGERIE, adjoint administratif pal de 2ème classe, secrétaire général de mairie à Liepvre (68).

Collèges des personnalités qualifiées :
- Mme Fanny LIBMAN, Rédacteur Pal de 1ère classe, Collectivité européenne d'Alsace,
- M. Dominique HEMMERLE, Directeur Général des Services à Pulversheim (68), vice-président du jury.

Art. 2 : Les sujets sont produits par le Centre de Gestion du Bas-Rhin.

Art. 3 : Sont désignés en tant que correcteurs :

Mme Fanny LIBMAN	Rédacteur P[al] de 1ère classe, chargée de recrutement, Collectivité Européenne d'Alsace
Mme Anne BOTTIGELLI	Enseignante, Fonction Publique d'Etat

Art. 4 : Sont désignés en tant qu'examinateurs :

Mme Annick BRAESCH	Directrice Générale adjointe, Centre de Gestion du Haut-Rhin
Mme Sandra GANEO	Directrice Générale des Services ville de Munster, Adjointe au Maire de la ville de Turckheim
M. Dominique HEMMERLE	Directeur Général des Services à Pulversheim (68), vice-président du jury
M. Fabrice LATRA	Conseiller municipal à Guebwiller, Directeur à la commune de Wittelsheim
Mme Fanny LIBMAN	Rédacteur p[al] de 1[ère] classe, Collectivité Européenne d'Alsace
M. Thomas MARGERIE	Adjoint administratif p[al] de 2[ème] classe, secrétaire général de mairie à Liepvre (68)
Mme Myriam MIKEC	Adjoint administratif p[al] de 1[ère] classe, syndicat mixte des Gardes Champêtres intercommunaux, représentante de la commission administrative paritaire de catégorie C
Mme Fleur OURY	Adjointe au Maire de la ville de Soultz
Mme Annabelle PIRES	Maire de Gundolsheim
M. Gilles RENDLER	Directeur du Centre de Gestion du Haut-Rhin
M. Pascal TURRI	Maire de Sierentz, Président du jury

Art. 5 : Le présent arrêté sera :

- ✓ transmis à Monsieur le Préfet du Haut-Rhin,
- ✓ publié au Recueil des actes administratifs du Département du Haut-Rhin,
- ✓ affiché au Centre de Gestion du Haut-Rhin.

Fait à Colmar, le 6 mars 2025

Lucien MULLER
Maire de Wettolsheim

Acte à classer

2025G26

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-03-10T13-54-41.00 (MI259621880)

Identifiant unique de l'acte : 068-286800248-20250306-2025G26-AR (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Arrêté n. 2025/G-26 portant composition du jury et désignation des concepteurs et testeurs de sujets, des correcteurs et examinateurs de l'examen d'Adjoin Administratif Principal de 2ème classe - session 2025

Date de décision : 06/03/2025

CERTIFIÉ - **Certifié Conforme**

Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
4.1.6. ORGANISATION DE CONCOURS - LISTES D'APTITUDE

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : ar_compo_2025g26_ex_aadm_p2_2... **Multicanal :** Non

Classer

Annuler

Préparé	Date **10/03/25** à **13:54**	Par **HUGELIN Marisa**
Transmis	Date **10/03/25** à **13:54**	Par **HUGELIN Marisa**
Accusé de réception	Date **10/03/25** à **14:00**	